



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 Avril 2019**

OBJET :
CONVENTION AVEC ENEDIS
**(Mise à disposition de données numériques géo-référencées Relatives à la
représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution)**

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril, Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le vingt-cinq mars 2019, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Valérie PIERRES, Florence ALLIOT-BERCHICHE, Maurice PERRAULT, Gontran de Villèle, Laure FONTAINE, Thierry CORBEL,

Etaient absents : Eric CUENOT (donne son pouvoir à Valérie PIERRES), Evelyne PETIT (donne son pouvoir à Laure FONTAINE), Marc SIMONNEAUX, Bérénice RAMBAUD.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

EN EXERCICE : 11

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 9

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que dans le cadre d'une étude sur les réseaux publics de distribution d'électricité de la commune de Davron, une convention doit être établie avec ENEDIS pour avoir les données cartographiques des réseaux publics de distribution d'électricité de la commune.

A ce titre, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour conclure une convention avec ENEDIS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de données numériques géo-référencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages des réseaux publics de distribution avec ENEDIS,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,

Damien GUIBOUT

Copie transmise au :
- Représentant de l'État,
- Trésorier Comptable de la Collectivité.